

Cours	
<b>Titre</b>	Introduction : éthique de la recherche
<b>Nombre de crédits</b>	1
<b>Sigle</b>	BIE6046B
<b>Site StudiUM</b>	En ligne, à l'onglet du cours sur Studium
<b>Faculté / École / Département</b>	École de santé publique Département de médecine sociale et préventive
<b>Trimestre</b>	Été
<b>Type de formation</b>	En présence

Description du cours	
<b>Description simple</b>	L'éthique de la recherche à but principal d'assurer la protection des participants humains (et non-humain) et la promotion de la recherche rigoureuse et éthique qui avance le bien commun via la production des connaissances. Il s'applique à tout chercheur – que ce soit leur domaine académique (ex. : sciences sociales, sciences appliquées, sciences de la santé) – qui fait de la recherche avec des êtres humains ou des animaux (êtres vivant, tissus, etc.). Dans ce cours, nous nous attarderons plus particulièrement sur les défis vécus en anthropologie ainsi que les bonnes pratiques dans ce domaine et ces sous disciplines.
<b>Description détaillée</b>	Le contexte de l'éthique de la recherche en anthropologie est à la fois local, national et international, ce qui pose des défis très importants pour la gouvernance de la recherche. Des cadres réglementaires Canadien (ex. : l'Énoncé de politique des trois Conseils/EPTC2) et international (ex. : Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora/CITES; UNESCO Convention on Cultural Property; US Native American Graves Protection and Repatriation Act/NAGPRA) ainsi que des normes et codes de déontologie professionnel (ex. : Canadian Association for Physical Anthropology, US Register of Professional Archaeologists) sera des repères importants pour identifier les défis éthiques et déterminer la conduite appropriée. Ces repères normatifs sera complémente par des cadres d'éthique appliquée pour analyser des défis ou contextes particuliers et proposé des solutions pertinentes aux pratiques des anthropologues. Le cours est conçu pour que les étudiants des 4 sous disciplines de l'anthropologie – c.-à-d. archéologie, bioanthropologie, ethnologie, ethnolinguistique – puissent avoir un formation spécifique adapté à leur domaine d'études.